Câbles sous-marins

Comité permanent sur la sécurité des bateaux de pêche du Québec

Février 2018

Édition annuelle des Avis aux navigateurs

Câbles sous-marins et aériens

Les signes conventionnels pour les câbles sous-marins ne font pas la distinction entre les différents types de câbles (voir la *carte no 1*).

Les changements aux câbles existants sont diffusés dans les Avis aux navigateurs (http://www.notmar.gc.ca/) dans les cas suivants :

- Nouveaux câbles sous-marins – s'ils sont situés dans une région accessible à la navigation;
- Câbles existants – s'il y a des changements qui auraient des répercussions sur la navigation ou si le câble est enlevé.

Câbles sous-marins cartographiés par le Service hydrographique du Canada

Un total de 340 câbles sous-marins de télécommunication ont été répertoriés.

Liste non-exhaustive des cartes marines illustrant un ou plusieurs câbles sous-marins de télécommunication:

- 1233-01
- 1236-05
- 1311-01
- 1312-01
- 1313-01
- 1313-02
- 1316-01
- 1320-01
- 1350-A02
- 1350-B01
- 1350-C01
- 1350-D01
- 1350-D02
- 1351-A01
- 1351-B01
- 1351-B02
- 1430-01
- 1432-01
- 1433-01
- 1509-A01
- 1510-B01
- 1512-A01
- 1514-A01
- 1514-B01
- 1515-A01
- 1515-B01
- 1552-B01
- 1553-A01
- 4001-01
- 4416-03
- 4950-02

Câbles cartographiés, région du Québec et de l'Atlantique

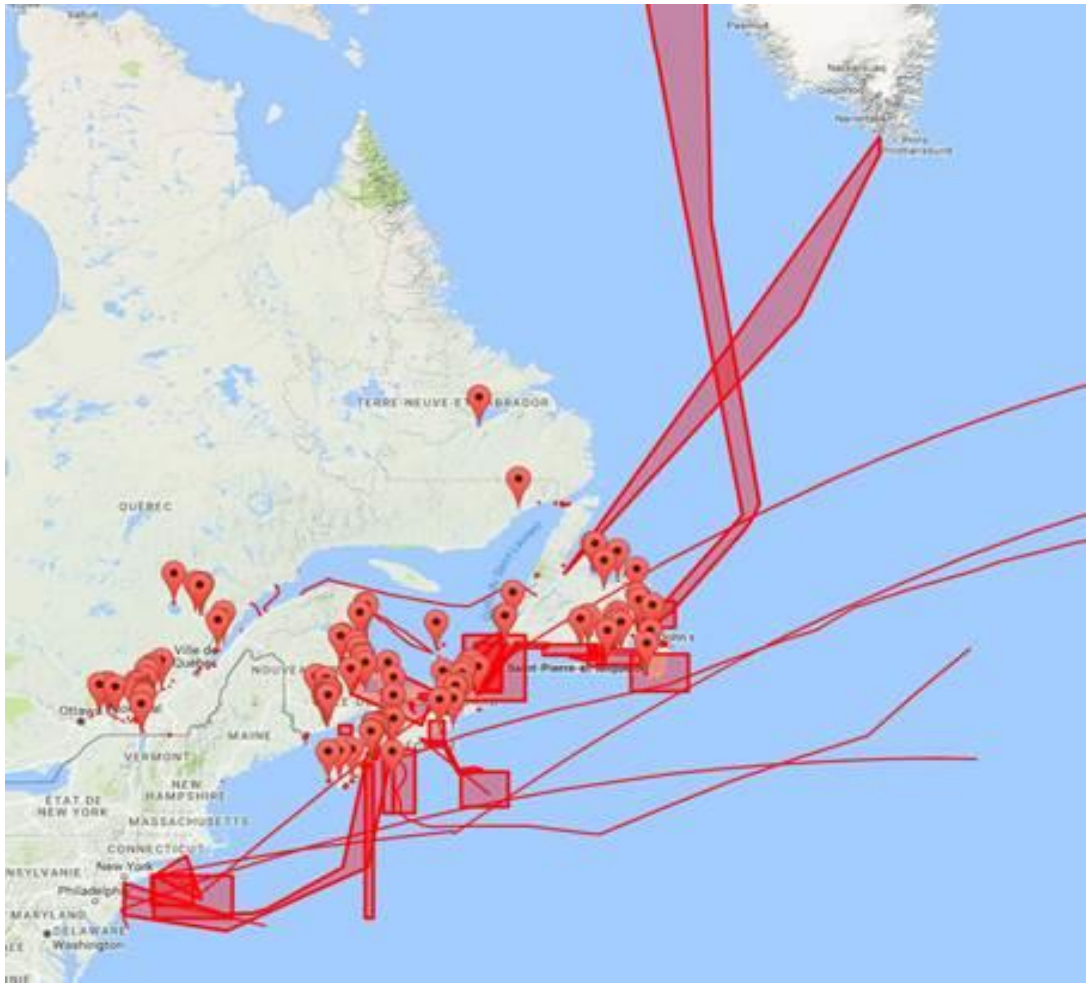

Exemple type de câble sous-marin

Câble sous-marin traversant le golfe du Saint-Laurent, de l'Étang-du-Nord (ÎDM) à Percé.

Légende :
Extrait de la carte no 1

Câble sous-marin

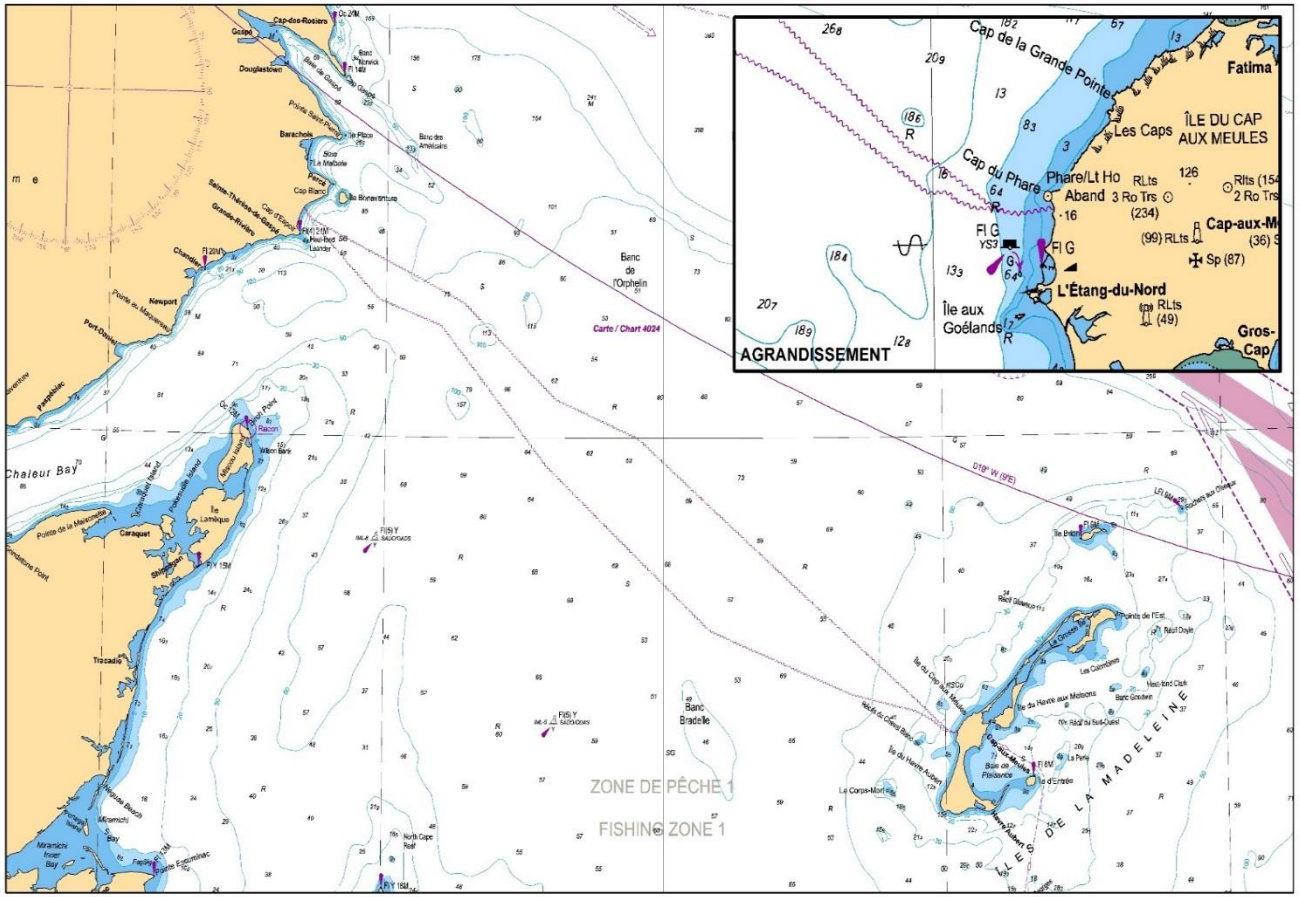

Exemple de câble sous-marin abandonné

Câble sous-marin abandonné de Sandy Hook (ÎDM) à l'Île d'Entrée (ÎDM).

Légende :
Extrait de la carte no 1

Câble sous-marin abandonné

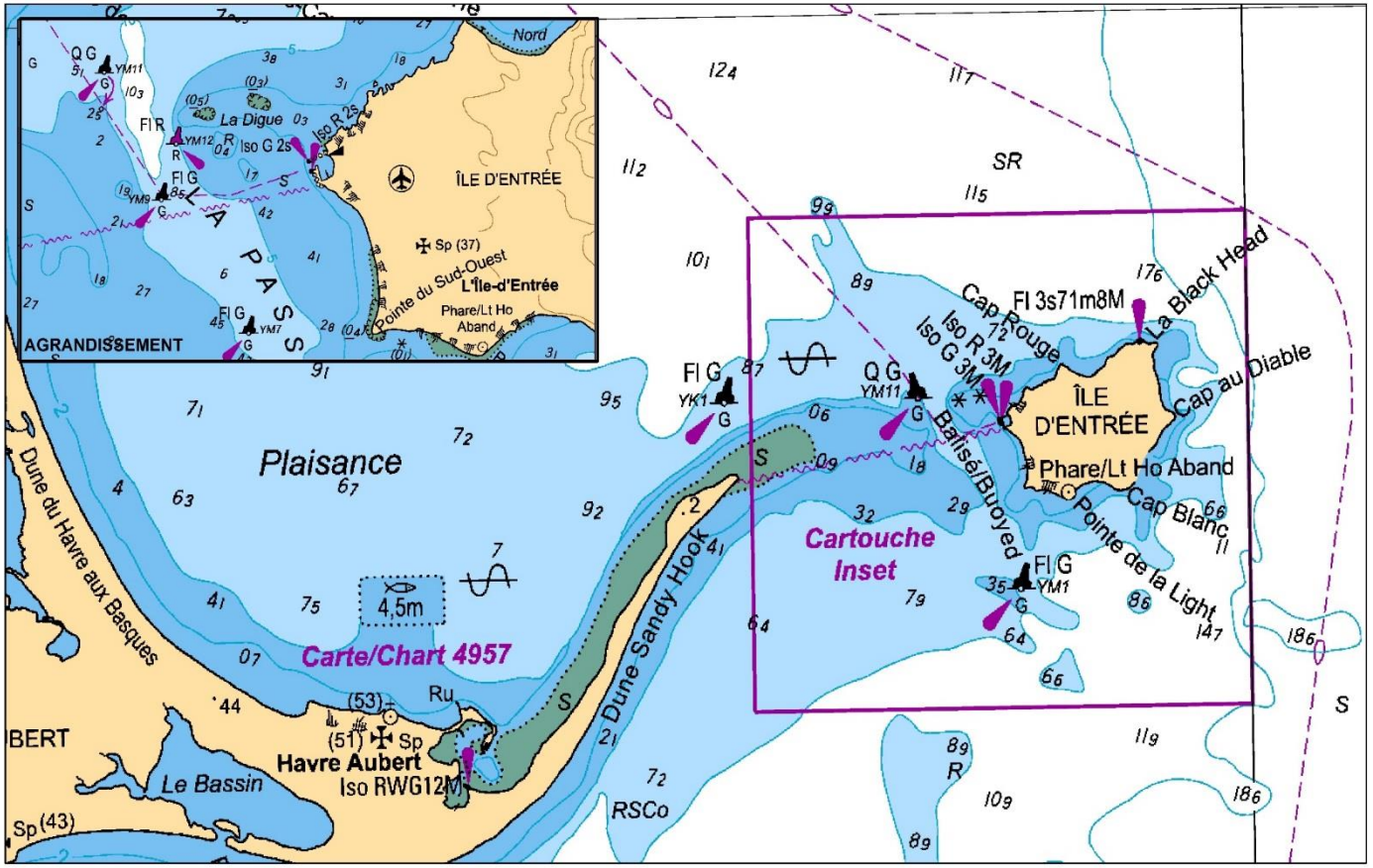

Exemple de zone de câbles sous-marins

Zone de câbles sous-marins traversant le fleuve Saint-Laurent, de Québec à Lévis.

Légende :
Extrait de la carte no 1

Zone de câbles sous-marins

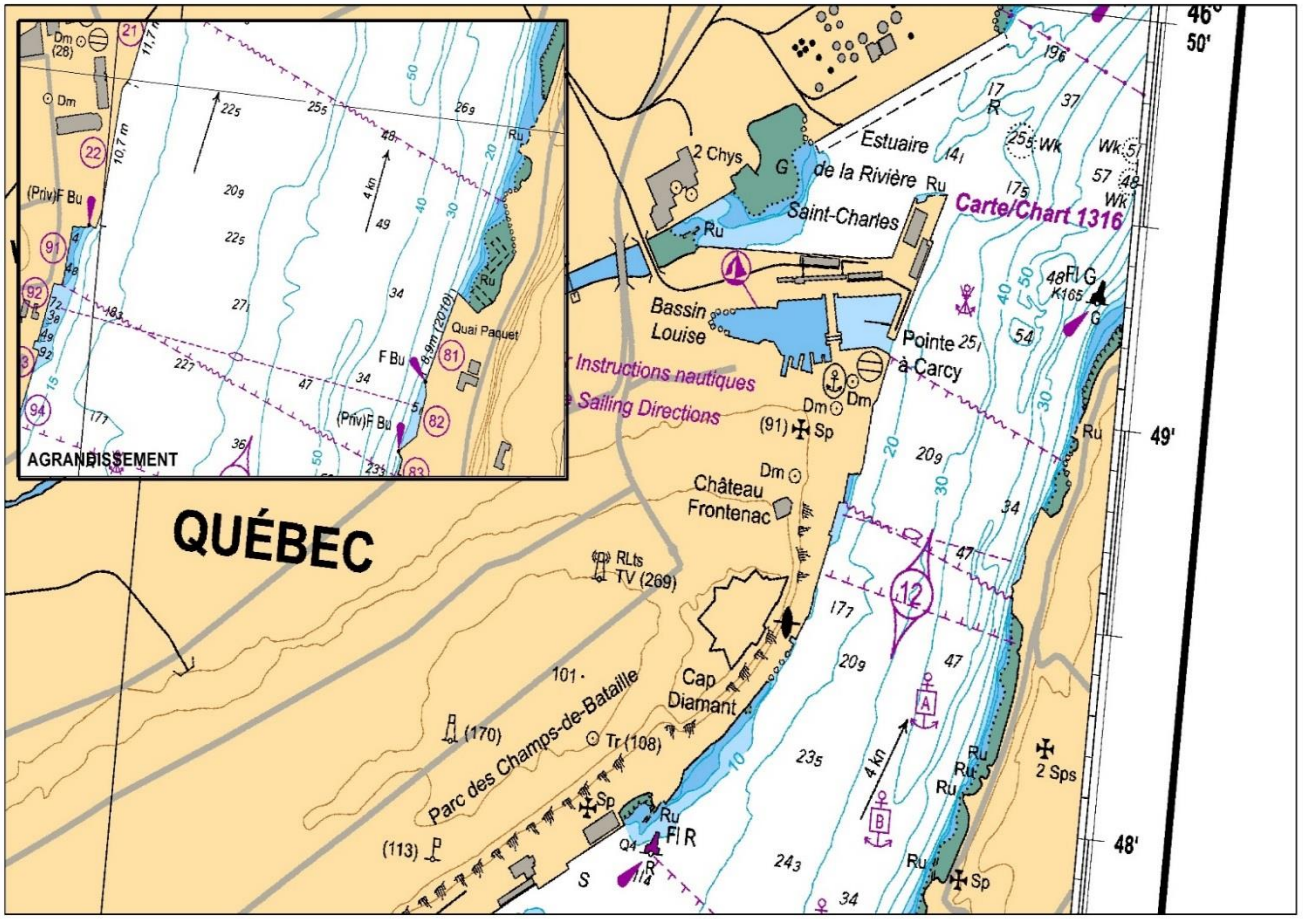

Zone de mouillage interdit (Sunoque II)

Zone de mouillage interdit section sud du câble sous-marin Sunoque II. De la Pointe à Santerre (BSL) à Forestville

Légende :
Extrait de la carte no 1

Mouillage interdit

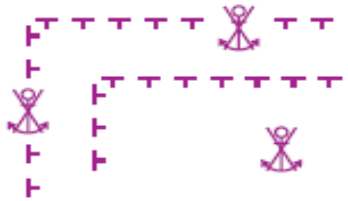

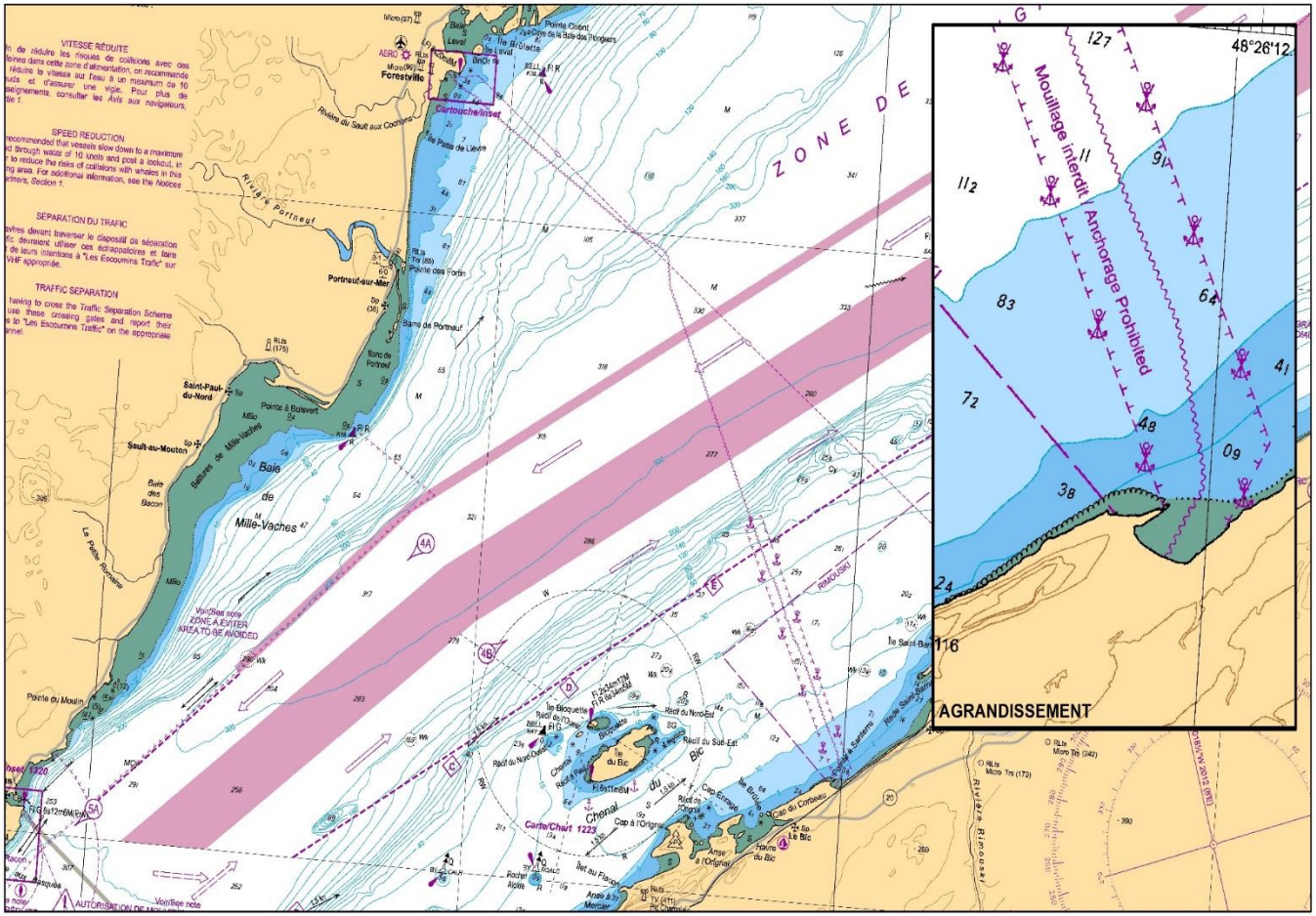

Zone de mouillage interdit demandée (Sunoque II)

Zone de mouillage interdit proposée qui serait affectée à la section nord du câble sous-marin Sunoque I. De Pointe-au-Père (BSL) à Baie-Comeau (Côte-Nord).

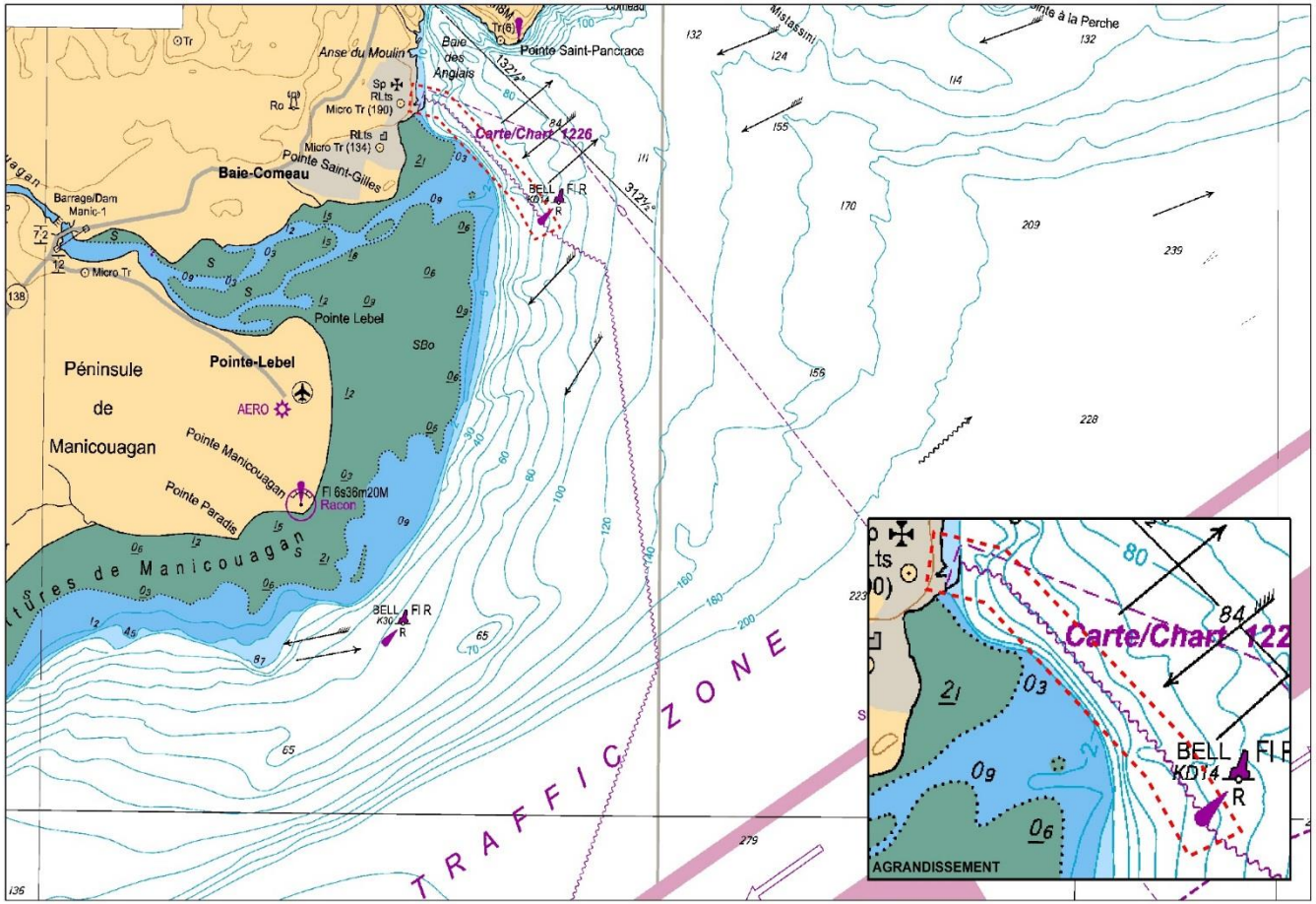

Cartes électroniques officielles vs manufacturiers

Papier

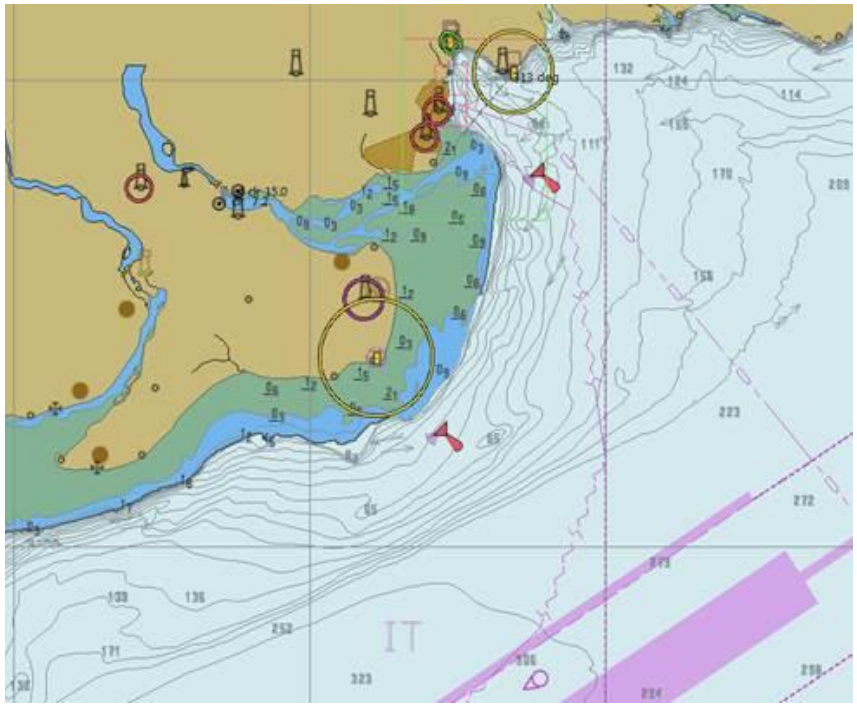

Navionics

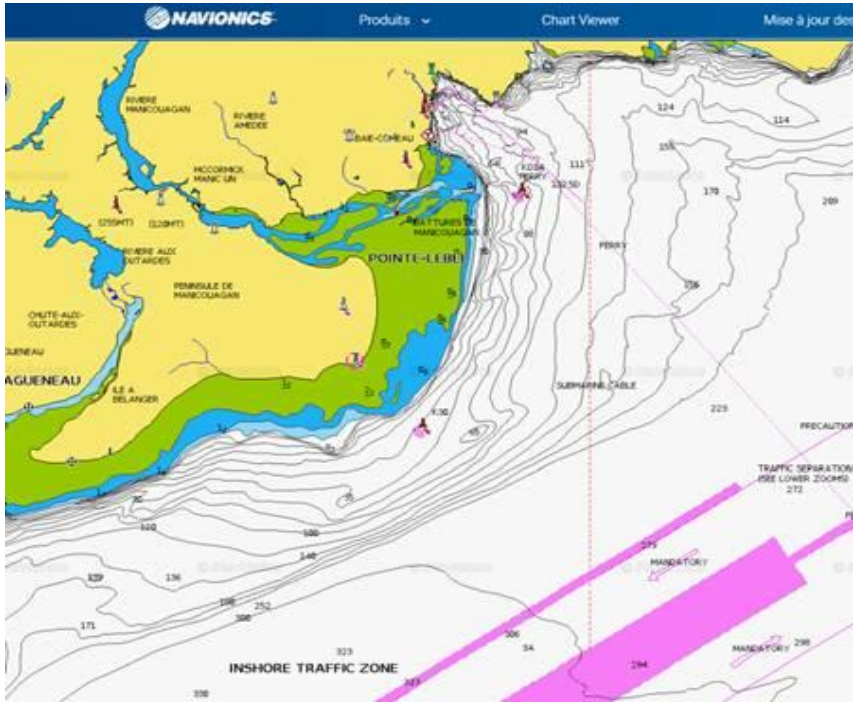

Règlement sur les cartes marines et les publications nautiques (1995)

Le capitaine et le propriétaire d'un navire de moins de 100 tonneaux n'ont pas à avoir à bord les cartes, documents et publications visés au paragraphe (1) si la sécurité et l'efficacité de la navigation ne sont pas compromises, car la personne chargée de la navigation connaît **suffisamment,** la zone où le navire est appelé à naviguer.

Instructions nautiques

Résumé de la *Convention internationale sur la protection des câbles sous-marins* (CIPC).

La rupture d'un câble sous-marin, qui pourrait interrompre ou entraver les communications, est punissable, sans préjudice de l'action civile, en dommages et intérêts.

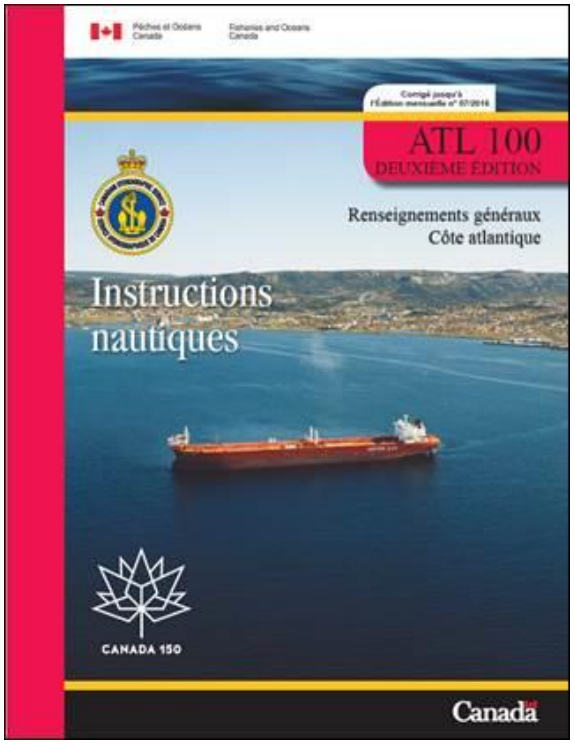

Avis aux navigateurs

- Le règlement stipule l'obligation de mettre à jour ses cartes marines;
- Service d'abonnement gratuit;
- Pour les cartes électroniques du SHC, il faut les enregistrer pour recevoir les mises à jour.

www.cartes.gc.ca

www.notmar.gc.ca

Édition annuelles des Avis aux navigateurs

CÂBLES SOUS-MARINS

AVERTISSEMENT - Les navigateurs doivent prendre toutes les dispositions pour éviter de mouiller ou chaluter dans les zones de câbles, même si aucune restriction à ce sujet n'est indiquée. Tout dégât causé aux câbles sous-marins peut entraîner des blessures et brouiller gravement les communications ou l'approvisionnement en électricité. Les navigateurs doivent exercer la même prudence partout où le symbole d'un câble sous-marin apparaît sur une carte marine.

Édition annuelle des Avis aux navigateurs

Si un bateau accroche un câble sous-marin, les navigateurs devront tout mettre en œuvre pour s'en dégager. En cas d'échec, ils doivent abandonner l'ancre ou l'équipement, sans sectionner le câble. **Un courant à haute tension passe au travers certains câbles sous-marins; les couper représente un danger de mort ou de brûlures graves.**

Le bateau qui sectionne ou endommage un câble sous-marin **pourrait faire l'objet de poursuites judiciaires et pourrait être tenu responsable des coûts.**

Votre opinion compte!

Pensez-vous que les pêcheurs devraient être consultés lorsqu'il y a un projet pour la pose d'un nouveau câble sous-marin?

- ☐ **OUI**
- ☐ **NON**

Votre opinion compte!

De quelle façon croyez-vous que les pêcheurs devraient être consultés lorsqu'il y a un projet pour la pose d'un nouveau câble sous-marin?

- ☐ **Assemblée du CPSBPQ**
- ☐ **Associations de pêcheurs**
- ☐ **Réunion avec Pêches et Océans Canada**
- ☐ **Envoi postal venant du BAPAP**

Merci!

Annie Larouche

Sécurité et sûreté maritimes

Centre de Transports Canada

Est-du-Québec

annie.larouche@tc.gc.ca

et

Robert Dorais

Service hydrographique du Canada

Région du Québec

Pêches et Océans Canada

Robert.dorais@dfo-mpo.gc.ca